

6. L'IMMEUBLE À VOCATION MIXTE

L'implantation

- › Implantation sans marge de recul avant.

La volumétrie

- › Plan de forme rectangulaire simple, rez-de-chaussée pouvant se prolonger jusqu'à la limite de lot arrière, hauteur habituelle de 3 étages sans aucune surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol, toit plat, parfois fenêtres en saillie sur les deux étages supérieurs.

Les matériaux de revêtement

- › Brique d'argile et pierre, matériaux tous deux dominants.

Les ouvertures

- › Fenêtres à guillotine ou à battants avec ou sans imposte, de proportion variable en général 1 largeur = 1/2 hauteur, fenêtres simples parfois jumelées pour former des ouvertures de forme carrée, impostes en arc cintré ou rectangulaires, dimensions et proportions des fenêtres pouvant changer d'un étage à l'autre.
- › Portes de tailles et de dimensions variées.
- › Encadrement des ouvertures variable : encadrement complet en pierre ouvragée, encadrement simple avec linteau composé d'un appareillage de briques d'argile en soldat.



Le traitement des façades

- › Rez-de-chaussée démarqué par l'utilisation de larges vitrines et souvent d'un matériau de revêtement différent de celui des étages, avec une corniche pour marquer ce changement de matériau.
- › Composition des étages supérieurs formée d'alignements réguliers des ouvertures, alignements parfois séparés par des pilastres ou des bandeaux qui expriment la structure du bâtiment, traitement des ouvertures pouvant différer d'un étage à l'autre.
- › Couronnement composé d'un parapet et(ou) d'une corniche, parapet pouvant contenir des motifs de pierre en insertion ou des éléments en fronton.

Les sous-variantes

Il n'y a pas de sous-variante.

**Pour préserver
le cachet du Plateau,
contactez :**

**Direction du
développement
du territoire et des
travaux publics**

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau